

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, CIC LE BOURGET 32 AVENUE DE LA DIVISION LECLERC 93350 LE BOURGET déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 5 000 €.

M NEDHAS ARUNASALAM , représentant de la société A R SUN MINI MARKET S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 50 AVENUE MARCEAU 93700 DRANCY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
ARUNASALAM NEDHAS	40	2 000 €
ARUNASALAM SUBAGINY	30	1 500 €
SATHIYAMOORTHY SUJEEVAN	30	1 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30066 10327 00020437901 66

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 13 juillet 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Tarek BENELKHOUBA
Chargé d'Affaires Professionnels
tarek.benelkhoubja@cic.fr

JST14

lu et approuvé

Crédit Industriel et Commercial
Agence LE BOURGET - Guichet 10327
32, avenue de la Division Leclerc
93350 LE BOURGET

